

# La mesure du pouvoir d'achat

## L'ESSENTIEL

Le **pouvoir d'achat**, c'est la quantité de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. Plus on peut acheter de biens et de services avec son revenu, plus le pouvoir d'achat est élevé.

On observe son **évolution** d'une période à l'autre. Pour cela, on doit **comparer l'évolution des revenus par rapport à celle des prix** des biens et services : si les revenus augmentent plus vite que les prix, il y a hausse du pouvoir d'achat ; à l'inverse, si les prix augmentent plus vite que les revenus, il y a baisse du pouvoir d'achat. Cela revient à exprimer l'évolution des revenus en **valeur réelle** (ou à **prix constants**), c'est-à-dire après correction des effets de **l'inflation**.

En France, la mesure du pouvoir d'achat des ménages est réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Le revenu utilisé pour le calcul est le **revenu disponible brut (RDB)** : c'est **la somme des revenus de l'ensemble des ménages** (y compris les **prestations sociales**) moins les **impôts et cotisations sociales**. Ainsi, une hausse des salaires, des prestations sociales ou une baisse des impôts se traduiront, toutes choses égales par ailleurs, par une augmentation du pouvoir d'achat.

L'indice des prix retenu pour le calcul est le **déflateur de la consommation finale des ménages**. Celui-ci est assez proche de l'indice des prix à la consommation (IPC), plus communément utilisé pour commenter l'inflation ; mais il représente plus fidèlement le prix de la consommation des ménages, notamment en intégrant des « dépenses » de logement pour les propriétaires, sous forme de loyers fictifs.

Il est important de noter que cette mesure du **pouvoir d'achat du RDB** est un indicateur **macroéconomique**, calculé dans le cadre de la comptabilité nationale, à partir du revenu global reçu pour **l'ensemble des ménages**. Elle ne correspond donc pas toujours aux **situations individuelles** (voir *Comprendre et La mesure du pouvoir d'achat et vous*), notamment car son évolution s'explique en partie par la croissance **démographique**. Par exemple, lorsque la population française croît au rythme de 0,4 % par an, il faut des

gains de pouvoir d'achat du RDB d'au moins 0,4 % par an pour que le pouvoir d'achat par habitant soit stable. C'est pourquoi, l'Insee publie le **pouvoir d'achat par habitant**, mesuré en rapportant le pouvoir d'achat du RDB au nombre d'habitants. Celui-ci reflète mieux la situation individuelle moyenne car il neutralise le **facteur démographique** (voir graphique).

On peut faire des comparaisons internationales du pouvoir d'achat en passant par les parités de pouvoir d'achat (PPA), technique permettant, à partir des **taux de change**, d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achats de différentes monnaies pour les consommateurs.

L'**Eurosysteme** – c'est-à-dire la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales des pays de la zone euro, dont la **Banque de France** – contribue à préserver le pouvoir d'achat de l'euro puisque sa mission principale est de maintenir la **stabilité des prix**.

## QUELQUES CHIFFRES POUR LA FRANCE

**+ 3,4 %**

Hausse du pouvoir d'achat par habitant depuis 2019

**- 2,2 points**

de pourcentage (pp)  
Estimation de l'impact du bouclier tarifaire sur l'inflation, années 2022-2023



**27,9 %**

Part des dépenses pré-engagées\* dans le budget des ménages français en 2022 (27,4 % il y a 20 ans, 14,2 % il y a 60 ans)

**655 000**

Nombre de prix collectés chaque mois par l'Insee pour le calcul de l'IPC

Sources : Insee, Banque de France

\* Ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme : logement, électricité et gaz, eau, télécommunications et multimédia, assurances, etc.

## UN PEU D'HISTOIRE

- **1900-1948** Période de relative stagnation du pouvoir d'achat.
- **1936** Le Front populaire propose un programme économique de relance ayant pour but de soutenir le pouvoir d'achat et la consommation.
- **1944** Le gouvernement provisoire décide d'augmenter les salaires afin de limiter la perte de pouvoir d'achat subie par les salariés.
- **1948-1978** Les Trente glorieuses sont marquées par une forte hausse du pouvoir d'achat des ménages dans les pays développés (en moyenne + 5,8 % par an en France).
- **1970** Le SMIC remplace le SMIG. Il est revalorisé en fonction de l'inflation et du pouvoir d'achat des ouvriers et des employés.
- **1978-1998** Net ralentissement de la progression du pouvoir d'achat.
- **2007-2008** Face à une forte hausse des prix alimentaires, la loi de modernisation de l'économie vise à accroître la concurrence dans le secteur de la grande distribution et donc à faire baisser les prix pour stimuler le pouvoir d'achat des ménages.
- **2012-2013** Seule période depuis 2008 où les Français connaissent en moyenne une perte de pouvoir d'achat (- 1,6 % sur les deux ans).
- **2019** La « Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » (PEPA), aussi connue sous le nom de « prime Macron », est instaurée. Elle permet aux employeurs de verser une prime défiscalisée aux salariés pour renforcer leur pouvoir d'achat.
- **2020-2021** Face à la crise sanitaire liée à la COVID-19, des aides exceptionnelles sont mises en place pour soutenir les ménages et protéger leur pouvoir d'achat.
- **2022-2025** Le gouvernement met en œuvre un bouclier tarifaire afin de protéger les consommateurs et limiter l'inflation, face aux hausses des prix de l'électricité, du carburant et du gaz.

## LA MESURE DU POUVOIR D'ACHAT ET VOUS

En plus du **pouvoir d'achat par habitant**, et pour se rapprocher encore davantage des situations individuelles, l'Insee publie également le pouvoir d'achat par **unité de consommation**, afin de tenir compte du fait que certaines dépenses sont réduites lorsque mises en commun au sein d'un foyer (abonnement multimédia, électricité, équipement électroménager, etc.). Cet indicateur est particulièrement pertinent en raison de la tendance actuelle à la diminution de la taille moyenne des ménages (augmentation du nombre de familles monoparentales et de personnes vivant seules).

De plus, l'indice des prix est calculé sur un **panier moyen** qui ne reflète pas toutes les habitudes ou contraintes de consommation de chacun. Il en résulte qu'une hausse du pouvoir d'achat moyen peut coexister avec une baisse de celui-ci pour certains ménages ou certaines catégories de ménages, si la structure de consommation de ces derniers est davantage exposée à la hausse des prix que la moyenne. Afin d'appréhender ces situations différentes, des indices des prix à la consommation par catégorie de ménages sont calculés selon l'âge, le lieu d'habitation, le niveau de revenus, etc. et permettent ensuite de mesurer des évolutions de **pouvoir d'achat catégoriel**. Pour une approche encore plus individualisée, tout un chacun peut consulter un simulateur d'inflation personnalisé sur le site de l'Insee.

## COMPRENDRE

### Inflation mesurée et inflation ressentie

Il peut y avoir un **décalage** entre le **ressenti** de la population et les **statistiques** d'évolution du pouvoir d'achat.

Ce décalage peut s'expliquer par une **perception personnelle de l'évolution des prix**. Par exemple, on est plus sensible aux évolutions des prix des dépenses les plus fréquentes (comme le pain, le café, etc.) alors qu'elles ne sont pas forcément les plus importantes. De même, on accorde plus d'importance aux prix en hausse qu'aux prix en baisse ou stables.

Par ailleurs, au cours du temps, de nombreux biens et services ont été améliorés (nouvelles fonctionnalités, plus de rapidité, etc.), ce qui peut justifier qu'ils soient vendus plus cher. Or, ces hausses tarifaires dues à une **amélioration de la qualité** n'entrent pas dans l'inflation, qui est une mesure de l'évolution des prix à qualité constante. Si le produit de la gamme antérieure a disparu du marché (comme c'est le cas par exemple pour les téléphones portables), les consommateurs sont

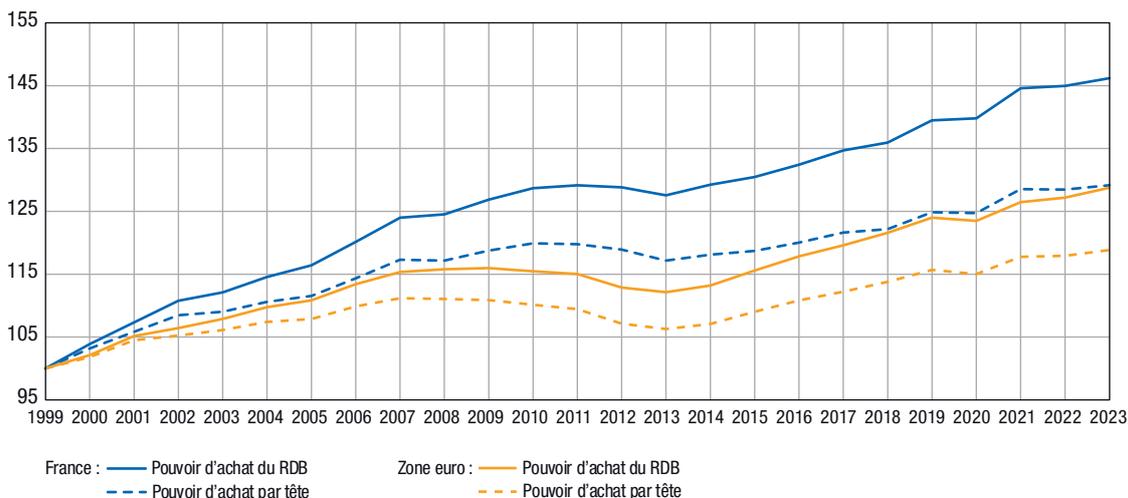
contraints de se tourner vers le nouveau et donc de payer plus cher : cette hausse des dépenses, **en prix courants**, peut donner l'impression d'une dégradation du pouvoir d'achat.

Enfin, la part des **dépenses pré-engagées** (énergie, abonnement internet, assurances, etc.) a fortement augmenté ces dernières décennies (voir *Quelques chiffres*) donnant le sentiment que le pouvoir d'achat ne s'est pas accru. Pour rendre compte de ce phénomène, l'Insee mesure le **pouvoir d'achat « arbitral »**, c'est-à-dire une fois déduites ces dépenses que l'on ne peut ajuster à court terme car régies par un contrat.

Le décalage entre pouvoir d'achat ressenti et mesuré peut venir également d'un ressenti personnel sur **l'évolution des revenus**. Par exemple, on perçoit rarement qu'une baisse d'impôt correspond à une hausse du revenu disponible, car on a tendance à assimiler ce dernier au revenu perçu avant impôt.

## Pouvoir d'achat du RDB et par habitant depuis 1999

(base 100 = 1999)



Lecture : Depuis 1999, le pouvoir d'achat a évolué plus favorablement en France que dans l'ensemble de la zone euro.

Source : Insee, Eurostat.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### L'Indice Big Mac et le pouvoir d'achat international

Créé par le magazine The Economist, l'Indice Big Mac est un indicateur simple permettant de comparer le pouvoir d'achat entre différents pays. Fondé sur le prix d'un Big Mac dans divers pays, cet indice offre une approche décalée mais efficace pour estimer la parité de pouvoir d'achat (PPA). En effet, un Big Mac contient des ingrédients universels dont le coût varie d'un pays à l'autre. Si un hamburger est plus cher dans un pays qu'un autre (matières premières, coût du travail, du loyer), cela peut indiquer que la monnaie de ce pays est surévaluée par rapport à celle de l'autre.

L'Indice Big Mac a cependant des limites : il repose sur le prix d'un seul produit et ne prend pas en compte les habitudes de consommation ou les variations locales de

coût de la vie. Malgré cela, il reste un outil pédagogique utile pour comprendre comment les différences de pouvoir d'achat se manifestent à l'international. C'est un indicateur souvent utilisé pour comprendre les enjeux de conversion monétaire ainsi que les différences de niveaux de vie entre pays.

À titre d'illustration, en juillet 2024, après correction par la parité de pouvoir d'achat (PPA), un Big Mac coûte en moyenne 6,5 % de plus en zone euro qu'aux États-Unis. À l'inverse, il est 12,6 % moins cher à Singapour, 25,7 % moins cher au Brésil, et 43,9 % moins cher au Japon. Ces écarts reflètent les variations du coût de la vie et des taux de change, offrant une perspective concrète sur les disparités économiques internationales.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### À lire :

- [Comprendre le calcul du pouvoir d'achat](#), Insee, 2019
- [France, portrait social, 2023](#) et [Les revenus et le patrimoine des ménages](#), Insee Références 2024

### À voir :

- [3 minutes pour comprendre le pouvoir d'achat](#), vidéo Dessine-moi l'éco
- [Évolution du pouvoir d'achat](#), vidéo Datagora, Insee et La finance pour tous

- [Le pouvoir d'achat depuis 20 ans](#), graphique animé XERFI, 2019
- [Qu'est-ce que le pouvoir d'achat ?](#), Insee

### Liens utiles :

- [Simulateur d'indices des prix personnalisés](#), Insee
- [Le coût des activités domestiques](#), simulateur, Citéco
- [Inflation mesurée vs subie : l'inégal partage du fardeau](#), Bloc-notes Éco, 2024